



“
Le Groupe FADIMA est fermement convaincu
de l'importance de reconnaître et de célébrer
l'engagement de ses collaborateurs.
”



JOURNEES DU TRAVAILLEUR DU GROUPE GA & VIMSO

LA RÉDACTION

Rédactrice en Chef : Coumbo Welhorè BANDE

Rédacteurs :

Jacques **BALKOULGA** · A. Faridatou **GOYOUNHO** · K. Maturin **SIMPORE**
Edouard **SAWADOGO** · S. Flora Amandine **ZONGO**

Infographiste : Adrien **TIENDREBEOGO**



- 03 L'EDITO
- 04 PRESENTATION DE VIMSO
- 05 LE CARNET, AU COEUR DE VIMSO
- 05 *08 Mars 2024*
- 06 *Réorganisation interne*
- 07 *Journées du travailleur du Groupe GA & VIMSO*
- 08 *Team Building*
- 09 *Phase test : Lancement de la Protection Santé Individuelle (PSI), mon Amie*
- 10 *Visite médicale du Groupe GA et VIMSO*
- 11 PROTECTION SOCIALE GROUPE
- 12 INTERVIEW
- 12 *Administrateur Général Adjoint sortant de VIMSO*
- 13 *Administratrice Générale adjointe de VIMSO*
- 15 LES HORIZONS POUR ALLER PLUS LOIN
Innovation : Le remboursement en 24 heures
- 17 LA QUESTION DU JOUR
Santé : Pourquoi a-t-on la fièvre quand on est malade ?
- 19 ANNIVERSAIRE
- 20 QUIZ INTERNE GROUPE GA ET VIMSO

L'EDITO



optique et dans cet environnement concurrentiel, de l'assurance santé qui est notre activité phare, nous nous orientons vers :

- Un accueil chaleureux de nos clients ;
- Une fourniture d'informations juste en temps réel pour éviter les pertes de temps à nos clients ;
- Un remboursement de dossiers préfinancés dans un délai de 24 heures. Ce délai est imbattable sur le marché assurantiel du Burkina Faso ;
- Une fourniture des informations sur la carte d'assurance permettant de prendre en charge nos assurés de façon optimale chez nos partenaires ;
- Un règlement à bonne date des factures prestataires en vue de toujours optimiser les coûts des prestations ;
- La conception d'un progiciel performant pour digitaliser nos process.

Premier édito du journal

VimMag est une tribune créée par VIMSO. VIMSO est une combinaison de deux mots en langue nationale VIM qui signifie la vie en mooré et SO qui signifie la maison en dioula : « la maison de la vie ». Ce magazine a pour objet la visibilité de l'entreprise. Notre structure œuvre particulièrement dans la gestion des prestations santé et généralement dans l'offre de meilleures prestations innovantes et adaptées aux besoins des populations dans le monde à l'image de sa vision. Dans cette

Les mois à venir seront riches en challenges que nous ne manquerons pas de vous faire lire dans le «canard maison» D'ores et déjà, nous avons en perspective de :

- Faire le lancement officiel de VIMSO ;
- Implémenter complètement notre progiciel ;
- Organiser des séances de sport au profit de nos assurés et affiliés à VIMSO ;
- Organiser un Afterwork au profit des prestataires avec pour objectif de toucher du doigt les difficultés rencontrées dans l'exécution du contrat de convention qui les lient à VIMSO.

Chères lectrices, chers lecteurs, nous espérons que vous passerez d'agréables moments en lisant VimMag.

PRESENTATION DE VIMSO



NOTRE VISION

En nous appuyant sur notre expertise au sein du Groupe FADIMA, nous offrons toujours les meilleures prestations innovantes et adaptées au besoin des populations dans le monde.

VIMSO, société anonyme, créée en 2020 par la Générale des Assurances (GA), est spécialisée dans la gestion des prestations d'assurance santé.

Elle assure la gestion des prestations d'assurance pour le compte de tout assureur ou mandant qui voudrait bien lui confier tout ou une partie de son portefeuille.

Globalement, le métier de VIMSO consiste en la gestion des prestations d'assurance santé.

VIMSO a réalisé un chiffre d'affaires de 280 381 489 francs CFA au cours de l'exercice 2023.

NOS MISSIONS

- Promouvoir la qualité de service ;
- Assurer les meilleures prestations santé ;
- Soutenir et accompagner les entreprises à relever leurs défis ;
- Mettre sur le marché un pool d'expertise multisectoriel disponible et engagé à vos côtés ;
- Apporter des solutions innovantes et adaptées aux besoins des individus et des organisations.

NOS VALEURS

- Toujours écouter
- Toujours innover
- Toujours exceller

SLOGAN

Innover, encore
innover, toujours
innover

NOS HORAIRES

**Nous sommes ouverts
du lundi au vendredi**

**7h30 - 12h30
13h30 - 16h30**

NOS HORAIRES DE PERMANENCE LES JOURS OUVRÉS

**Du lundi au vendredi
12h30 à 13h30**

PERMANENCE DU SAMEDI

**08 heures
à 12 heures**

08 mars 2024



En marge de la commémoration de la journée internationale des droits de la femme, Le Groupe GA et VIMSO ont célébré ses vaillantes et battantes collaboratrices afin de les remercier du travail abattu au quotidien pour le développement du Groupe GA et de VIMSO.

Réorganisation interne



VIMSO a courant le mois d'avril connu une réorganisation interne, accompagnée d'une mobilité intra-groupe.

Monsieur Lionel Billy NGOUFO KENNE précédemment Administrateur Général Adjoint (AGA) de VIMSO est nommé Directeur Général de la Microfinance FADIMA (MIFA).

Madame Edith KABORE précédemment Directrice Marketing de la GA occupe le poste d'Administratrice Générale Adjointe (AGA) de VIMSO.

Monsieur Abdoulaye SOMBIE occupe cumulativement à son poste de Chef de Département Informatique à VIMSO la fonction de Directeur du Pool Transformation Digitale à la GA.

Monsieur Eric SERME occupe cumulativement à son poste de Chef de Département Financier & Comptable à VIMSO, la fonction de Directeur Administratif et Financier de la Microfinance FADIMA (MIFA).

Madame Rebecca Grâce OUEDRAOGO précédemment Secrétaire de Direction à VIMSO a été nommée Assistante de Direction à la Générale des Assurances (GA).

Par ailleurs, nous avons accueilli dans nos effectifs Madame Flora Amandine ZONGO au poste d'Assistante Polyvalente et Madame Carole Florentine BASSOLE au poste de Caissière.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de réussite dans leurs nouvelles missions.

LE CARNET, AU COEUR DE VIMSO

Journées du travailleur du Groupe GA et VIMSO



Le Groupe FADIMA est fermement convaincu de l'importance de reconnaître et de célébrer l'engagement de ses collaborateurs. C'est dans cette optique que les Journées du Travailleur ont été organisées le 1er juin 2024 pour la GA et VIMSO, et le 3 juin 2024 pour la GA-VIE. Ces journées spéciales ont été l'occasion pour le Directeur Général de la GA, également Administrateur Général de VIMSO, le Directeur Général de la GA-VIE et l'Administratrice

Générale Adjointe de VIMSO, d'exprimer leur profonde gratitude à chaque membre de leur équipe. Ils ont souligné le travail acharné et la contribution précieuse de chacun au succès collectif du Groupe GA (GA et GA-VIE) et de VIMSO. Nous sommes fiers d'annoncer que Mme Christel ZABRE/BASSEOLE a été élue Travailleur de l'année 2023 à la GA, M. Jean Baptiste SOUROU, Travailleur de l'année 2023 à la GA-VIE et M. Edouard SAWADOGO,

Travailleur de l'année 2023 à VIMSO. Nous tenons à les féliciter chaleureusement pour leur dévouement et leur professionnalisme remarquable ! Ces journées de célébration ont été un véritable succès et nous sommes impatients de renouveler l'expérience l'année prochaine. Nous remercions une fois de plus tous les collaborateurs pour leur engagement et leur contribution à la réussite du groupe.



Travailleur de l'année 2023
Monsieur Edouard SAWADOGO



Team Building



La FADIMA Holding composée de la GA, la GA-VIE, VIMSO, et la MIFA, a organisé une journée de Team Building le samedi 08 juin 2024. Les différents Directeurs Généraux et l'ensemble des collaborateurs étaient présents. Cette journée fut riche en activités, en échanges, et en moments de convivialité. Elle a été l'occasion pour renforcer les liens entre collaborateurs, favoriser la collaboration et créer des souvenirs inoubliables. Les divers ateliers et défis ont permis de développer l'esprit d'équipe, stimuler la créativité et de promouvoir une culture d'entreprise solide et unie. La journée a par ailleurs connu la participation du Président Directeur Général de la FADIMA Holding, Maître Harouna SAWADOGO. Il s'est joint aux collaborateurs pour leur témoigner toute son estime pour le travail formidable abattu.



Phase test : PSI, mon Amie

PROTECTION SANTÉ INDIVIDUELLE (PSI)

*La PSI,
mon AMIE*



VIMSO et GA sont ravis de vous annoncer le lancement du nouveau produit d'assurance santé : la Protection Santé Individuelle (PSI), mon Amie. Ce produit innovant marque une évolution importante pour notre entreprise, qui proposait jusqu'à présent exclusivement des assurances santé de groupe.

Cette innovation s'inscrit dans la vision de VIMSO qui est de toujours offrir les meilleures prestations innovantes et adaptées au besoin des populations dans le monde. La Protection Santé Individuelle (PSI) a pour objectif de rembourser partiellement ou totalement les frais de santé supportés par l'assuré en cas d'accident, de maladie ou de maternité survenus sur le territoire national burkinabè. Elle comprend plusieurs garanties de base, telles que le remboursement des :

- Frais médicaux,
- Frais pharmaceutiques,
- Frais chirurgicaux,
- Frais d'hospitalisation,
- Frais d'optique.

En outre, des garanties supplémentaires sont prévues pour le remboursement des :

- Frais de maternité,
- Frais de soins dentaires,
- Frais de prothèses dentaires et auditives,
- Frais de rééducation fonctionnelle et de réadaptation fonctionnelle,
- Frais d'appareils orthopédiques.

Nous sommes actuellement en phase de test pour ce nouveau produit et nous sommes confiants qu'il répondra pleinement aux besoins individuels de nos clients.

Nous vous tiendrons informés des développements et des retours d'expérience dans les prochaines éditions de VimMag.

Nous invitons le personnel du Groupe FADIMA à souscrire à la PSI pour leur entourage afin de leur faire profiter des nombreuses garanties et avantages.

Visite médicale du Groupe GA et VIMSO



La visite médicale périodique obligatoire du Groupe GA et VIMSO s'est déroulée en deux phases : les prélèvements sanguins le 26 juin et l'interprétation des résultats entre le 16 et le 19 juillet 2024 avec une consultation du médecin du travail.

L'activité a connu la participation massive des travailleurs.

Pour rappel, la visite médicale est un examen réalisé par un spécialiste de la santé afin d'évaluer les aptitudes de l'employé à exercer ses fonctions dans les meilleures conditions.



PROFESSIONNELS
Assurance santé



1. Qu'est-ce que c'est ?

Désigné "PROTECTION SOCIALE GROUPE" en abrégé PSG, il s'agit d'un contrat souscrit par une entreprise, un comité, un projet, une association, un syndicat, une organisation, etc. qui permet de couvrir au quotidien les dépenses de santé des travailleurs ainsi que les membres de leurs familles.

2. À qui s'adresse-t-elle ?

À toute entreprise, tout comité, tout projet, toute association, tout syndicat, toute organisation, composé d'au moins 10 employés.

3. Pourquoi souscrire ?

Dans la plupart des cas, les dépenses de santé surviennent soudainement. Elles impactent négativement la vie personnelle et professionnelle du fait des inquiétudes qu'elles créent. Afin de réduire le poids de ces aléas sur la vie personnelle et professionnelle des travailleurs, il est nécessaire que l'ensemble des employés bénéficie d'une couverture santé adéquate. Votre Assurance Santé PSG intervient pour vous permettre de faire face aux dépenses qui restent votre charge, que celles-ci soient liées à une maladie, un accident ou une maternité.

4. Avantages du produit santé

- Délais de remboursement imbattables
- Création d'un nouveau service (VIMSO) pour la prise en charge des assurés santé UNIQUEMENT
- Réseau de prestataires extensible
- Liste des exclusions réduite
- Contrats parfaitement modulables
- Réunions périodiques avec le client pour évaluer l'exécution du contrat au besoin
- Assistance téléphonique 7 jours/7
- Mise à disposition d'un guide d'utilisation de la PSG spécifique au contrat du client
- Ouverture 24h/24 (Suspendue à cause de la Covid-19 et en cours de reprise)
- Remboursement des frais de soins par Orange Money
- Disponibilité d'un numéro WhatsApp 24h/24 pour les assurés
- Disponibilité de médecins-conseils permanents et accessibles 24h/24
- Maîtrise des dépenses par un contrôle des factures rigoureux des prestataires
- Transmission des statistiques médicales chaque trimestre et à la demande du client
- Présentation du fonctionnement pratique de l'assurance santé aux assurés

5. Les autres avantages spécifiques à la PSG

- Délai de remboursement de 24 heures ouvrables, à compter de la réception d'un dossier complet, pour les montants inférieurs à 50 000 F CFA payable en espèces ;
- Délai de remboursement de 05 jours ouvrables, à compter de la réception d'un dossier complet, à partir de 50 000 F CFA et payable par chèque ;
- Réseau d'à peu près 408 partenaires santé (Polycliniques, Cliniques, Pharmacies, Cabinets dentaires, Laboratoires, Cabinet d'Optique) répartis sur toute l'étendue du territoire burkinabé.
- Géolocalisation des prestataires santé

6. Quelles sont les différentes options en la matière ?

Formule	Laafi classique	Laafi Optimum	Vos choix
Territorialité	Nationale ou internationale	Nationale ou internationale	
Taux de couverture	50 à 100%	50 à 100%	
Garanties			
Frais médicaux	✓	✓	
Frais pharmaceutiques	✓	✓	
Frais d'hospitalisation	✓	✓	
Frais chirurgicaux	✓	✓	
Évacuation sanitaire		✓	
Options			Vos choix
Frais de maternité			
Frais d'orthopédie			
Frais de radiographie			
Frais dentaires			
Frais de prothèses dentaires			
Frais d'optique			
Soins liés au traitement du sida			

Administrateur Général Adjoint sortant de VIMSO

Pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je suis Lionel Billy NGOUFO KENNE Directeur Général de la Microfinance FADIMA (MIFA), précédemment Administrateur Général Adjoint de VIMSO (AGA).

Parlez-nous de votre parcours au sein du Groupe FADIMA.

J'ai rejoint le Groupe FADIMA il y a plusieurs années, avec une passion pour le secteur des assurances et une volonté de contribuer au développement de produits innovants pour les clients.

Ma carrière au sein du Groupe FADIMA, notamment à la Générale des Assurances (GA), a débuté en septembre 2020 où j'occupais le poste de Directeur Recherche Développement et Innovation.

J'ai ensuite rejoint VIMSO en mars 2021 en tant qu'Administrateur Général Adjoint (AGA).

J'occupe depuis le mois de mars 2024 le poste de Directeur Général à la MIFA.

Quels ont été les moments forts et vos défis en tant qu'AGA à VIMSO ?

À la GA, j'ai eu l'opportunité de travailler sur plusieurs projets innovants, notamment la mise en place d'un nouveau produit dénommé « Maxi Auto Protection (MAP) ».

En tant qu'AGA VIMSO, l'un des moments forts a été la conception, le développement et le lancement du logiciel métier dénommée « SOLMAVI » pour la gestion de l'assurance santé. Ce qui a non seulement diversifié notre offre, mais aussi renforcé notre efficacité dans la gestion des prestations d'assurance santé.

Les défis ont inclus la compréhension des besoins des clients, le management des parties prenantes dans les

projets, la gestion de la transition numérique et l'adaptation aux évolutions réglementaires, nécessitant des stratégies innovantes et une bonne flexibilité.

Ma carrière au sein du Groupe FADIMA m'a permis de gravir les échelons jusqu'à mon poste actuel à la MIFA.

Quels conseils pouvez-vous donner à l'actuelle AGA ainsi qu'à vos anciens collaborateurs de VIMSO ?

Je tiens à les féliciter pour le travail fourni au quotidien afin de contribuer au développement et la pérennité de VIMSO. Je les conseillerais de rester ouverts aux nouvelles idées et de toujours placer le client et l'innovation au centre de leurs préoccupations. L'innovation et l'adaptabilité sont essentielles dans un secteur très concurrentiel comme celui de l'assurance. Je les invite à cultiver un environnement de travail collaboratif et encourageant pour le succès à long terme de VIMSO.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes professionnels qui aspirent à des postes de direction dans le secteur de l'assurance ?

Je leur dirai de ne jamais cesser d'apprendre et de toujours donner le meilleur de soi, même quand toutes les conditions ne sont pas réunies (viser l'excellence) car le secteur des assurances au Burkina Faso est très concurrentiel, complexe et en constante évolution. Il est important de développer des compétences en se formant pour rester à jour dans cet environnement très compétitif.

Quel est votre mot de fin ?

Je vous remercie pour cette tribune que vous m'accordez. Je suis reconnaissant pour les opportunités que j'ai eues au sein du Groupe FADIMA. Je suis convaincu que le secteur des assurances joue un rôle important dans le développement économique et social de notre pays. Mon souhait est que VIMSO continue d'innover et d'atteindre ses objectifs.



INTERVIEW

Administratrice Générale Adjointe VIMSO



- 2017-2019 (02 ans) : Chef de Service Marketing et Communication ;
- 2019-2022 (03 ans) : Chef de Département Marketing et Commercial ;
- 2022-2023 (01 an) : Chef de Département Marketing et Intermédiaires avec rang de Directrice ;
- 2023-2024 (01 an) : Directrice Marketing ;
- Depuis le 1^{er} avril 2024 : Administratrice Générale Adjointe (AGA) de VIMSO.

Quelles ont été vos premières impressions et émotions depuis votre prise de fonction ?

Mes premières impressions et émotions ont été très bonnes. Le domaine de l'assurance santé ne m'est pas inconnu : du personnel, à l'ensemble des acteurs du domaine, en passant par les process et pratiques du

marché burkinabè. Ce sont des sentiments de joie et de retrouvailles d'une part, de défis et de challenges d'autre part, qui m'ont animé dès ma prise de fonction.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre nouveau poste ?

J'apprécie beaucoup l'administration et le management de l'équipe en vue de l'atteinte des objectifs de l'entreprise. C'est un exercice quotidien qui nécessite à la fois des compétences et des qualités humaines dont entre autres le sens de la communication, de l'organisation, de leadership et la prise de décision éclairée en accord avec l'Administrateur Général.

Quelles sont vos principales missions en tant qu'AGA VIMSO ?

Les missions qui me sont assignées sont entre autres :

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel avant de rejoindre VIMSO ?

Vous me permettrez, avant tout propos, de me présenter aux lecteurs. Je me nomme Edith KABORE, Administratrice Générale Adjointe de VIMSO depuis le 1er avril 2024. J'occupais le poste de Directrice Marketing à la Générale des Assurances avant de rejoindre VIMSO.

Après mon entrée le 1er juin 2009 à la Générale des Assurances, en tant que « Productrice/Rédactrice » au Service Santé, l'essentiel de mon parcours se résume ainsi qu'il suit :

- 2009-2017 (08 ans) : Chef de Service Santé ;
- Le management à travers les cinq (05) sections opérationnelles que sont les Départements Production, Prestations, Médical, Informatique, Finance et Comptabilité ;
- Le pilotage et le contrôle des opérations quotidiennes de validation des remboursements, bons de prise en charges et autres activités opérationnelles ;
- La mise en place des process et conventions de gestion entre les mandants et VIMSO ;
- L'ordonnancement en vue d'une utilisation rationnelle des ressources financières de la société ;
- L'assistance de l'Administrateur Général dans la gestion des instances de gouvernance et des orientations stratégiques ;

INTERVIEW

- Le reporting à l'Administrateur Général.

Pouvez-vous partager avec nous les projets ou initiatives innovants sur lesquels VIMSO travaille actuellement ?

Les projets innovants sur lesquels VIMSO travaille en ce moment sont notamment :

- **L'assurance Protection Santé Individuelle (PSI) :**

Il s'agit d'un nouveau produit d'assurance santé qui répond aux besoins des particuliers. Il a pour objet de garantir la couverture sanitaire des assurés en cas de maladie, d'accident ou de maternité. La PSI offre des garanties innovantes telles que l'assistance des soins à domicile, le secours aux assurés accidentés et la prise en charge de l'invalidité en assurance santé ; toute chose qui répond à des besoins non comblés jusqu'à présent. Elle est adaptée à toutes les bourses à travers les cinq (05) options qu'elle offre à savoir « Songré », « Kénéya », « Hèrè », Maxi Santé Protection « MSP » et « Basnéré ».

- **L'assistance automobile**

La Générale des Assurances (GA) a mis sur le marché, en septembre 2021, un nouveau produit d'assurance automobile, avec des garanties innovantes telles que l'aide au constat, le remorquage, le véhicule de remplacement et la continuité de trajet.

Ce package « assistance » revêt un caractère particulier dans le sens où elle nécessite la mise en place d'infrastructures particulières, la constitution et l'entretien d'un réseau de prestataires,

la gestion des appels des assurés en cas de sinistre, leur orientation, ainsi que le suivi des prestataires lors des interventions.

Aussi, un écosystème en interne, capable de gérer efficacement ce package « assistance» via la filiale VIMSO, spécialisée dans la gestion des prestations en assurance est en cours de conception pour limiter les risques liés à son externalisation.

Ainsi donc, un comité, mis en place par la Direction Générale de la GA et la Direction Générale adjointe de VIMSO, est à pied d'œuvre en ce moment pour mettre en place cette gestion à l'interne.

- **SOLMAVI 2**

VIMSO a développé une solution maladie dénommée SOLMAVI, un logiciel métier conçu en interne qui permet une gestion intégrée et un traitement efficient des différentes sollicitations dont elle fait l'objet dans le cadre de ses activités, avec des statistiques en temps réel. La phase 2 de ce logiciel métier, actuellement en cours de développement, permettra à termes, la mise à disposition d'une application mobile (Android et iOS) et d'une plateforme web permettant à nos assurés et partenaires de suivre nos prestations et de faire certaines opérations en temps réel à partir de leur smartphone, tablette ou ordinateur.

- **Lancement officiel de VIMSO**

Les projets innovants ci-dessus cités ainsi que VIMSO elle-même, feront l'objet de lancement officiel bientôt.

Comment voyez-vous VIMSO dans cinq ans ?

Dans cinq ans, nous voyons VIMSO occuper la première place sur le marché burkinabè de la gestion d'assurance pour compte, en qualité des prestations, en innovations et en rentabilité. Ce qui serait le résultat naturel de nos efforts conjugués au quotidien, en phase avec nos valeurs « toujours écouter, toujours innover, toujours exceller » et notre vision qui s'énonce comme suit : « en nous appuyant sur notre expertise au sein du groupe FADIMA, nous offrons toujours les meilleures prestations innovantes et adaptées aux besoins des populations dans le monde ».

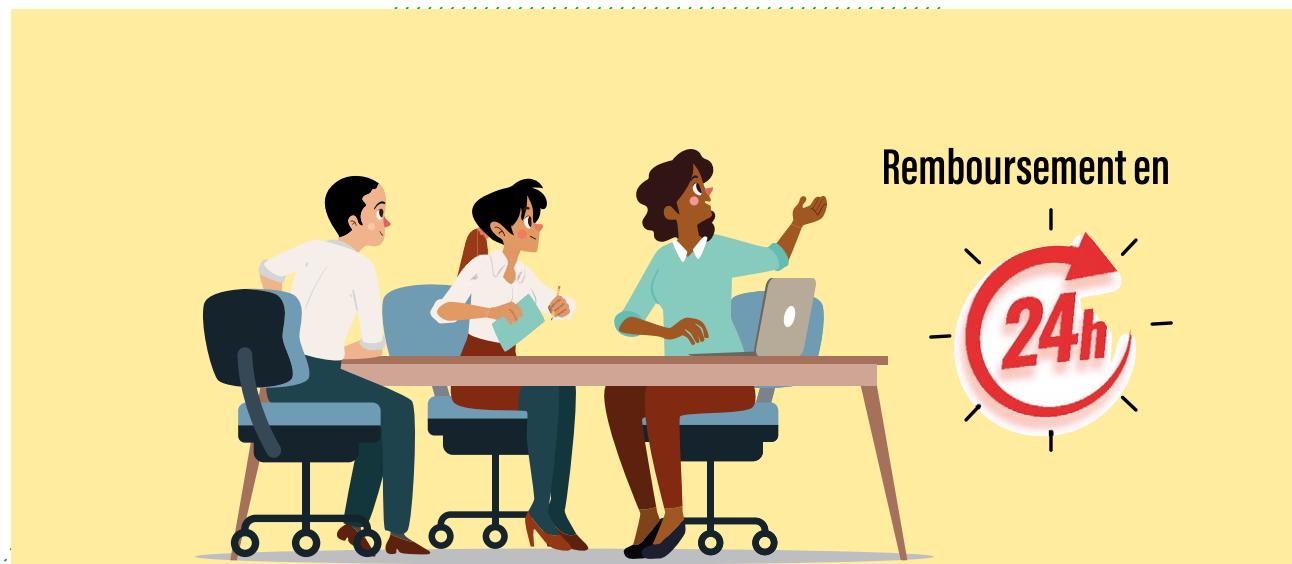
Quel est votre mot de fin ?

Pour clore mon propos, j'exprime ma gratitude à :

- Dieu pour le don de la vie et de la santé ;
- nos assurés et partenaires pour la confiance ;
- l'ensemble des acteurs pour les efforts fournis au quotidien. Tous mes encouragements les accompagnent. Retroussons nos manches pour toujours relever les défis qui se présentent à nous.

**Bon vent à VIMSO et au MAGAZINE.
Que Dieu bénisse le Burkina Faso.**

Innovation : Le remboursement en 24 heures



Process

VIMSO depuis son ouverture a fait le pari du remboursement en 24 heures. Pour tous les dossiers préfinancés, l'assuré a la possibilité de déposer les pièces justificatives pour bénéficier de remboursement sur la base du taux de prise en charge du contrat.

Pour plus d'efficacité, l'assuré dépose ses pièces au sein de VIMSO. Sur place à l'accueil, on procède à l'enregistrement du dossier. Séance tenante l'assuré choisit le mode de paiement préférentiel. Soit en espèce ou par mobile money dont ORANGE MONEY et WAVE.

Il est ensuite dirigé vers le département médical pour vérification technique de son dossier. Dans le cas où toutes les pièces sont complètes, nous assurons le remboursement dans les 24 heures qui suivent.

- Pour les montants de 0 à 50 000 F CFA en **espèces**.
- Pour les montants de 0 à 300 000 F CFA pour le **mobile money**.

Notons également que le paiement par chèque est possible mais nécessite cinq jours ouvrés à compter de la date de dépôt des pièces complètes.

Avantages

- Rapidité de paiement au grand bonheur des assurés
- Délai de remboursements imbattables. A ce niveau à la suite d'un benchmarking, il faut signaler que VIMSO est le seul prestataire santé qui rembourse dans ce délai de 24 heures sur le marché burkinabè.
- Evite les va-et-vient chez l'assuré et accorde du temps à l'assuré pour vaquer à ses occupations.



Générale des Assurances

On vous croit, on vous suit

PROTECTION SANTÉ INDIVIDUELLE (PSI)

La PSI mon AMIE!

HÈRÈ

191 000

FCFA/an

KÉNÉYA

83 000

FCFA/an

SONGRÉ

59 000

FCFA/an

MAXI SANTÉ
PROTECTION

261 000

FCFA/an

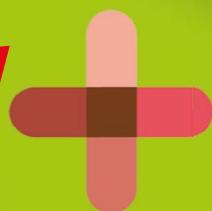
BASNÉRÉ

284 000

FCFA/an



Remboursement en 24h*



25 31 77 75 info@g.a.bf
77 20 20 91 www.g.a.bf

Retrouvez-nous sur l'Application GA



* Voir conditions en agence

LA QUESTION DU JOUR

Santé : Pourquoi a-t-on la fièvre quand on est malade ?



Pourquoi a-t-on la fièvre quand on est malade ?

On commence par frissonner et par avoir la chair de poule. Puis les courbatures arrivent, les yeux deviennent rouges et l'on ressent une fatigue généralisée. Quand la fièvre est là, on se trouve souvent bien démunis. Mais, pourquoi le corps réagit-il ainsi ? Est-ce un mécanisme de défense ou seulement un signal d'alerte face à une agression de notre corps ?

La fièvre est un mécanisme de thermorégulation corporel. Il se déclenche quand notre organisme est agressé par une bactérie ou un virus. C'est notre système immunitaire qui réagit pour combattre l'agent pathogène. Concrètement, quand les microbes rencontrent les globules blancs, ces derniers libèrent des protéines dites pyrogènes : les cytokines. Elles permettent de faire monter la température du corps. Ces protéines donnent l'alerte à l'hypothalamus, une glande située dans notre cerveau et qui régule la température de notre corps. L'objectif est de produire davantage de chaleur corporelle pour aider notre système immunitaire à lutter contre notre agresseur.

Face à la fièvre, le corps réagit de plusieurs manières différentes. Toujours à partir de l'hypothalamus, les muscles reçoivent l'ordre de se contracter pour produire davantage d'énergie et donc de chaleur. Voilà pourquoi, quand on fait face à un état fiévreux,

notre corps est courbaturé avec cette sensation d'avoir « mal partout ». Autre stratégie de défense de notre organisme, le diamètre des vaisseaux sanguins situés aux extrémités du corps diminue. La circulation est alors réduite pour perdre moins de chaleur par la peau. La fièvre fait également en sorte que nos poils se redressent pour nous protéger du froid. On observe la fameuse chair de poule et les frissons qui vont avec.

À partir de quand faut-il vraiment s'inquiéter ? La fièvre est plus un signe d'alerte qu'un mécanisme de défense physiologique. Si vous avez des problèmes de cœur et de respiration, il ne faut pas tarder pour obtenir un avis médical. Si vous souffrez de la fièvre plus de trois jours, il faut, là aussi, consulter. Enfin, il faut être particulièrement vigilant quand un enfant est fiévreux. Au-dessus de 38,5 °C, il vaut mieux consulter un médecin sans pour autant devoir se précipiter aux urgences de l'hôpital. Il est important, dans tous les

cas, de prendre la température plusieurs fois dans la journée pour observer l'évolution de la fièvre.

Au-dessus de 40 °C, attention danger ! Au-delà de 41 °C, la fièvre risque même d'endommager le cerveau, voire d'entraîner la mort. Si la température excède 39,5 °C, il faut recourir aux médicaments. Le paracétamol est l'antipyrrétique (anti-fièvre) recommandé en première intention. À noter que le niveau de température n'est pas le seul signe d'alerte à prendre en compte. Si la fièvre est associée à des maux de tête violents, une raideur dans la nuque, des malaises, une gêne respiratoire importante ou de fortes douleurs dans la poitrine, il faut consulter en urgence.

DataNewsletters



Générale des Assurances



**Le REMBOURSEMENT de
vos frais d'assurance santé
est désormais possible
via Orange Money
et Wave.**



**GAGNEZ
EN TEMPS !**

Joyeux Anniversaire

Les célébrations d'anniversaire au sein de VIMSO de janvier à juin ont apporté une ambiance joyeuse et chaleureuse. Ces moments spéciaux ont permis de renforcer les liens entre collègues et d'apporter de la joie au quotidien.

Découvrons ensemble les personnes qui ont été à l'honneur au cours de ce premier semestre :

05 janvier : Melaine Edouard SAWADOGO, Producteur, Rédacteur sinistre

20 février : Marina BADO Productrice, Rédactrice sinistre

12 avril : Yannick Yves GOUNGOUNGA, Administrateur Général

22 avril : Jacques BALKOULGA, Producteur, Rédacteur sinistre

29 mai : Ye Aïda TRAORE, Comptable

02 juin : Justin OUEDRAOGO, Chef de Service Prestation

28 juin : Eric SERME, Chef de Département Financier et Comptable

Quiz interne Groupe GA et VIMSO



Le vendredi 19 janvier 2024, le Groupe GA & VIMSO ont procédé au lancement officiel du jeu quiz interne (QI).

Justification du QI

Parce que nul n'est censé ignorer la loi, le Groupe GA & VIMSO ont décidé de rendre l'apprentissage de ses lois internes ludiques pour ses travailleurs et de primer les plus méritants.

Objectifs du QI

- Animer la vie en entreprise ;
- Rendre ludique la maîtrise des règles de vie dans le Groupe GA & VIMSO ;
- Récompenser l'engagement des travailleur ;
- Favoriser le team-building.

Les gagnants du mois de juillet

QUIZZ INTERNE		
RÉSULTATS MAI 2024		
1ère	Faridatou GOYOUNHO	10/10
2ème	Cynthia TARPAGA	8.33/10
3ème	Firmin ROAMBA	7.5/10
4ème	Balkissa Camille ZERBO	5.83/10
5ème	Kamarou Dina SORE	5/10

Les bonnes réponses du quiz de juin

N°	Rubrique	Question	Réponse <small>(Plusieurs réponses peuvent être correctes pour une même question) Les bonnes réponses sont surlignées en vert</small>
1	Les règlements intérieurs	La sanction « Avertissement écrit », correspond à deux des trois fautes citées, lesquelles ?	R1 : Retards répétés quatre fois dans la même quinzaine R2 : Trouble à l'harmonie ou à la discipline
2	L'action des Délégués du Personnel	Le chef d'établissement ou son représentant, est responsable de l'organisation et du déroulement régulier des élections, notamment, de la constitution du bureau de vote, du secret du vote et de la rédaction du procès-verbal	R1 : Vrai
3	La connaissance des produits des différentes sociétés	Quelle garantie n'est pas proposée au titre de l'Individuelle Accident Corporelle (IAC) ?	R3 : La maladie
4	La connaissance des différentes sociétés	Quel est l'objectif stratégique 2022-2026 de la GA-VIE ?	R1 : Etre dans le Top 3 des compagnies les plus rentables du marché avec un ROI d'au moins 20% à l'horizon 2026
5	La connaissance des produits des différentes sociétés	Laquelle de ces réponses n'est pas une exclusion de l'assurance SESAME RETRAITE ?	R4 : Le décès consécutif à la participation involontaire de l'assuré à un acte de terrorisme ;
6	La connaissance des produits des différentes sociétés	Par quels moyens de paiement les demandes de remboursement de frais sanitaires sont-ils assurés à VIMSO ? Plusieurs réponses sont possibles.	R1 : Espèces R2 : Chèques R4 : Orange Money R7 : Wave



Nos valeurs s'articulent autour
de notre écoute, notre capacité à innover,
et à exceller dans la qualité du service rendu.

- Toujours écouter
- Toujours innover
- + - Toujours exceller



Avenue du Président Thomas SANKARA
01 BP 6228 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25 33 34 65
www.vimso.bf



Votre partenaire santé



Nous sommes également disponibles
par message uniquement 7jours/7
sur le numéro WhatsApp suivant :

70 84 00 75

NB : Ce numéro ne reçoit pas d'*appel téléphonique*